



Un propriétaire a t il le droit d'entrer dans mon appartement

Par **francat**, le **28/03/2011** à **20:15**

Bonjour,

un propriétaire a t il le droit d'entrer dans l'appartement que j'occupe en mon absence sans me prévenir ???

ai je le droit de changer la serrure de la porte d'entrée de l'appartement sans prévenir mon propriétaire ?

ai je le droit de rajouter un verrou à la porte d'entrée de l'appartement sans prévenir mon propriétaire ?

Par **corima**, le **28/03/2011** à **22:56**

Bonsoir, non, votre proprietaire n'a pas le droit de rentrer dans votre appartement en votre absence, c'est une violation de domicile et si vous en avez la preuve, vous pouvez porter plainte contre lui

Oui, vous avez le droit de changer ou de rajouter une serrure, vous serez au moins sur d'etre chez vous et que personne n'y entrera en votre absence. Et le proprietaire ne peut rien dire, c'est votre droit

Par **mimi493**, le **28/03/2011** à **23:19**

[citation]ai je le droit de rajouter un verrou à la porte d'entrée de l'appartement sans prévenir mon propriétaire ?[/citation] non, car vous allez faire un gros trou et ça sera une dégradation au moment de l'EDL

Par **corima**, le **29/03/2011** à **07:45**

Meme en laissant la serrure supplementaire ?

Par **amajuris**, le **29/03/2011** à **14:41**

la meilleure solution est de changer le barillet de votre serrure.
inconvenient si vous perdez vos clés.
cdt

Par **mimi493**, le **29/03/2011** à **14:47**

[citation]Meme en laissant la serrure supplementaire ? [/citation] est-ce un aménagement ou une transformation ? D'autant que la partie extérieure de la porte est, en général, du ressort du règlement de la copro
Moi, je m'y risquerais pas, devant le risque de devoir repayer la porte.